

**Extrait de la brochure:**

**La Chapelle de l'Ermitage  
1878 - 1978  
M. Alfred Schnegg, Neuchâtel**

**page 34:**

(.....)Ce soir-là, en effet, M. Ducommun inaugurait, en quelque sorte, l'orgue électrostatique qui remplaçait dans les cultes, depuis deux ans déjà, l'harmonium désuet et insuffisant. Nous devrions dire, plus exactement, les harmoniums, car, si nous comptons bien, cinq instruments s'étaient usés, successivement, à soutenir le chant des paroissiens. Aux cultes de la Cassarde déjà, soit de 1877 à 1878, Madame François Mezenen avait mis un instrument à la disposition du petit auditoire qui se réunissait alors chez Charles Périllard. Quand la chapelle fut inaugurée, l'harmonium s'y transporta. En 1882, Madame Mezenen le remplaça. Le nouvel instrument étant à bout de souffle céda sa place, en 1901, grâce à un don de Madame Olga Sperlé. Un donateur, resté anonyme, offrit en 1924 le quatrième instrument. Le cinquième, un harmonium de la maison Alexandre Père et Fils, de Paris, fut acquis par la paroisse en 1947, mais ne donna guère satisfaction. En 1951, enfin, on décida d'acquérir, pour 9850 francs, un instrument d'un nouveau genre, produisant une sonorité proche de l'orgue, mais moins coûteux. Il avait été construit par la maison J.-A. Dereux, à Paris, et muni d'une garantie de dix années. Pourtant, trois ans plus tard, il fallut en exiger le remplacement. L'orgue actuel, le troisième, fut posé le 2 mai 1972 : il a été livré par la maison Ahlborn (orgue électronique fabriqué à Heimerdingen, en Allemagne fédérale). Le talent de M. Michel Favez, titulaire de l'instrument, met en pleine valeur, au culte dominical comme aux services spéciaux, sa belle sonorité et les ressources de ses registres. L'accompagnement musical est, pour une petite communauté, un luxe coûteux, certes, mais nécessaire.(.....)